

L'éco-conception, un levier d'innovation et de compétitivité durables incontournable

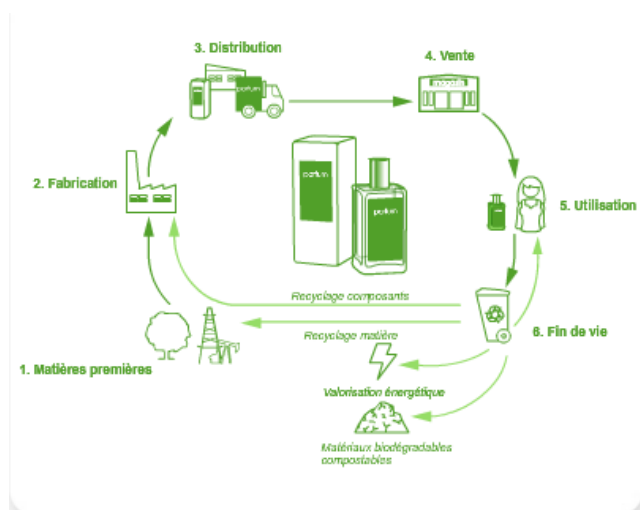
Orée, association **multi-acteurs** créée en 1992, rassemble entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer une **réflexion commune** sur les **meilleures pratiques environnementales** et mettre en œuvre des **outils pragmatiques** pour une **gestion intégrée de l'environnement** à l'échelle des territoires.

Son action se reflète à travers ses **3 priorités** : **biodiversité et économie, reporting/RSE et affichage environnemental**, et **économie circulaire (éco-conception, écologie industrielle et territoriale, recyclage)**.

L'éco-conception ?

L'éco-conception est une démarche **préventive** de développement de produits et de services, qui prend en compte la **protection de l'environnement**

- **dès la phase de conception**
- **sur tout le cycle de vie du produit/service**



Conception et réalisation par O2 France

Le principe ? réduire les rejets et les consommations sur tout le cycle de vie du produit ou service (pas seulement ceux liés aux activités de l'entreprise), de l'extraction de la matière première (1) jusqu'à son recyclage ou son réemploi (6), tout en conservant sa qualité d'usage, c'est-à-dire sa fonctionnalité et sa performance.

Pourquoi se lancer ?

- Maîtriser ses **approvisionnements**, ses **coûts** (matières, énergie, logistique) et ses **marges**
- Prendre une longueur d'avance en anticipant les **futurs règlements, directives et lois environnementales « produits »** (REACH, DEEE, EuP, Grenelle 2, affichage environnemental...)
- Répondre aux **nouvelles attentes** des consommateurs et **exigences** des clients (appels d'offres, cahiers des charges)
- Améliorer son **image de marque** et se différencier de la concurrence
- Trouver de nouvelles **opportunités de marchés** à plus forte valeur ajoutée

Approche produit du management environnemental, elle permet de concevoir et développer des produits innovants plus respectueux de l'environnement. De par sa vision cycle de vie, elle implique tous les acteurs de l'entreprise et stimule la créativité au service d'une innovation responsable.

Les actions d'Orée sur l'éco-conception

La prise en compte des **impacts environnementaux** dans la **conception des produits** devient peu à peu une réalité industrielle. Trop souvent rattachée au respect d'exigences réglementaires, l'éco-conception reste avant tout une démarche **d'amélioration continue volontaire** qui apporte une vision globale et innovante sur son marché et ses produits, permet d'envisager de **nouvelles perspectives** de partenariats avec ses clients et ses fournisseurs, et ouvre la voie vers de **nouveaux modèles économiques** : lorsque le recours au service se substitue à la possession d'un objet (économie de fonctionnalité).

L'association Orée et ses adhérents, conscients des enjeux stratégiques, réglementaires et économiques d'une telle démarche, ont ainsi débuté en **2006 un groupe de travail** pour étudier le développement d'une culture de l'éco-conception au sein des organisations en identifiant les applications concrètes au quotidien.

Le fruit de cette réflexion collective entre les principaux experts et acteurs du domaine a été en 2009 la création de la **première plateforme Internet en accès libre : la plateforme internet éco-conception des produits et des services** www.ecoconception.oree.org

❖ Les groupes de travail éco-conception :

Ils permettent de confronter les **expériences** et **savoir-faire** et d'élaborer des **supports méthodiques** et **outils pratiques** d'aide à la décision pour les entreprises et les collectivités. Organisés pour nos **adhérents** tous les deux mois environ, ils sont aussi des moments privilégiés pour aborder des **sujets complémentaires** comme l'éco-design, l'éco-socio-conception, l'économie de fonctionnalité, les aides financières dédiées...

❖ La mission « Compétitivité durable des entreprises » (2009 - 2013)

En 2009, la **Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGCIS)** a confié à Orée la mission « **Compétitivité durable des entreprises** » afin de promouvoir l'éco-conception comme un **levier de compétitivité et d'innovation** pour les entreprises. Pendant 2 ans, Orée a coordonné et animé plus de 16 groupes de travail afin de **fédérer les réseaux d'acteurs existants** (autour de 5 pôles de compétences), et de créer une intelligence collective « interrégionale » sur la thématique. Cette mission a permis la **mobilisation de plus de 200 acteurs**, la mise en place de **2 nouveaux réseaux d'éco-conception** (réseaux Nord-est et Nord-Ouest), la **création de cartographies d'acteurs et de compétences**, ainsi qu'un projet de création de cluster en région Provence-Alpes-d'Azur avec ouverture sur un réseau inter-régional.

Dès 2012, Orée conduit une nouvelle action dans le cadre de la feuille de route « **AMBITION ECOTECH** » présentée au Comité Stratégique de filière Eco-Industries (COSEI). Elle a pour mission de **promouvoir l'éco-conception et la recyclabilité** en favorisant **l'émergence de projets** au sein des pôles de compétitivité, des territoires et d'autres acteurs de l'innovation, et de proposer un **accompagnement** aux porteurs de projet.

La plateforme internet éco-conception des produits et services

Gratuite, elle s'adresse plus particulièrement aux **PME/TPE**, et plus largement à toute organisation quelle que soit sa taille et sa vocation, désirant s'engager dans une **démarche d'éco-conception** ou tout simplement découvrir ce sujet.



Lien vers la plateforme en français :
<http://ecoconception.oree.org>

Lien vers la plateforme en anglais :
<http://ecoconception.oree.org/EN/index.html>

❖ Une première partie, « l'éco-conception en question » :

Elle présente les **étapes de la démarche d'éco-conception** à travers des **articles thématiques**, les **méthodes** et **outils** disponibles à ce jour pour mettre en place une démarche d'éco-conception. Elle répond aux **principales questions** que l'on se pose et propose un **focus sur la réglementation** française, européenne et le **contexte normatif** dédiés.

❖ Une deuxième partie, « l'éco-conception en application » :

Ce deuxième volet interactif aborde le **rôle joué par chaque compétence** au sein de son organisation. Une **double clef d'entrée inédite par « fonction »** permet à chacun de visualiser son propre rôle dans le cadre de la mise en place d'une démarche d'éco-conception mais aussi de le comparer avec les différentes fonctions impliquées au sein de l'entreprise.

❖ Une troisième partie, « l'éco-conception en action » :

Ce troisième volet propose des **retours d'expériences** d'entreprises ayant mis en œuvre une démarche d'éco-conception et permet de comprendre leurs objectifs et motivations initiales à se lancer dans la démarche.

Cette plateforme a été réalisée avec le soutien financier de :



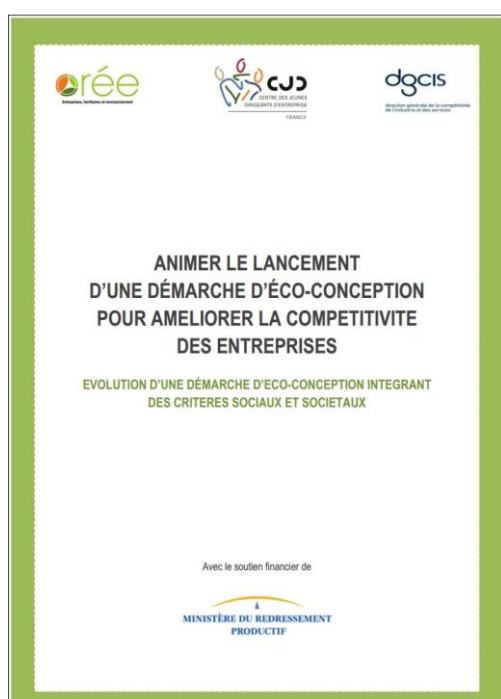
Guide : « Animer le lancement d'une démarche d'éco-conception pour améliorer la compétitivité des entreprises »

Ce guide a été réalisé par **Orée** en partenariat avec le **Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)** et avec le support technique d'**EVEA** et **Gingko 21** dans le cadre de la mission « **Compétitivité durables des entreprises-Phase II** ».

Ce guide s'adresse à toute entreprise qui souhaite initier une **démarche d'éco-conception** en « **mode – projet** ».

Le guide est structuré en **4 étapes** :

- Partie 1 : **Comment exploiter ce guide ?**
- Partie 2 : **Quelle est et sera ma démarche d'éco-socio-conception ?**
- Partie 3 : **Quelques outils à ma disposition**
- Partie 4 : **Annexes (retour d'expérience, affichage environnemental, etc.)**



Lien de téléchargement vers le guide :

<http://ecoconception.oree.org/guides.html>